

# PROJETS

## « À PIED, À VÉLO »



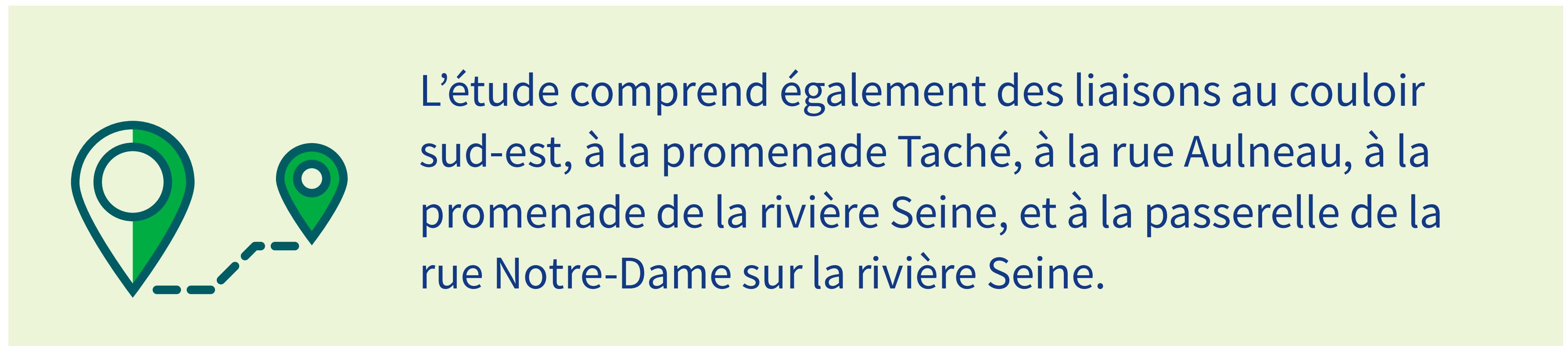
Projet « À pied, à vélo »  
de Saint-Boniface au centre-ville

# À propos du projet

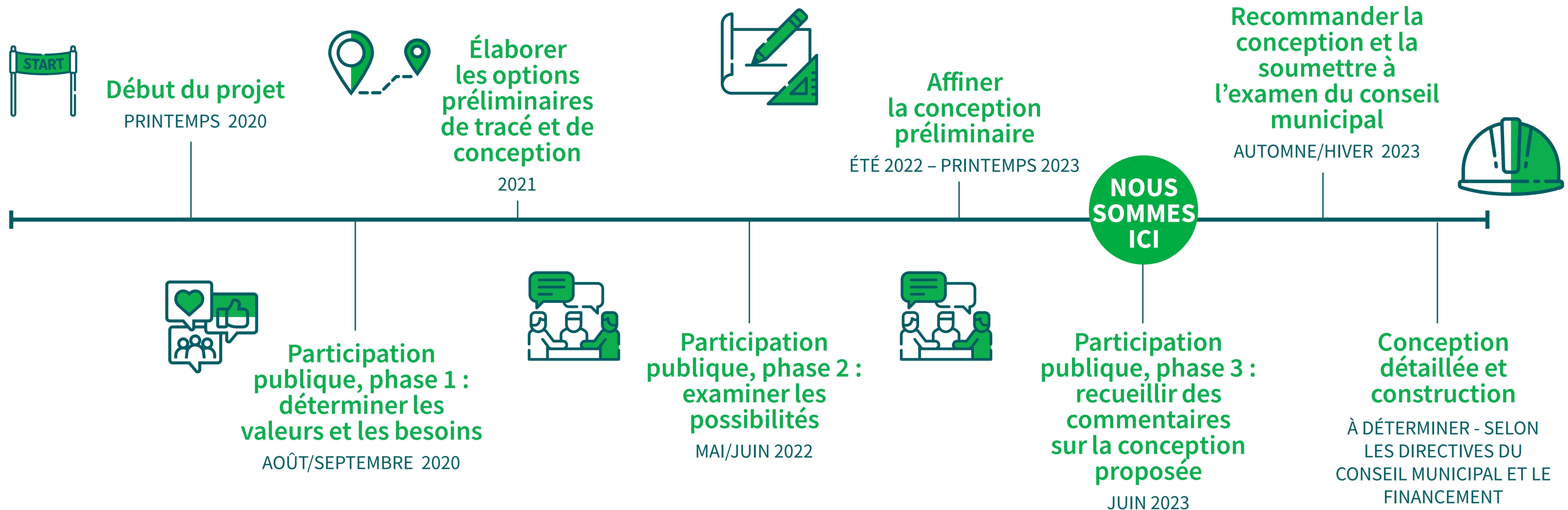
La Ville de Winnipeg (la Ville) souhaite construire une infrastructure piétonne et cyclable pour les personnes de tous les âges et de tous les niveaux. Prenant appui sur les stratégies pour les piétons et les cyclistes (SPC) approuvées par le conseil municipal en 2015, ce projet étudie différentes options de liaisons est-ouest de la passerelle de l'Esplanade Riel et du pont Provencher au sentier polyvalent du passage inférieur de la rue Archibald, au sud de l'avenue Nairn.

## Les principaux objectifs de l'étude sont les suivants :

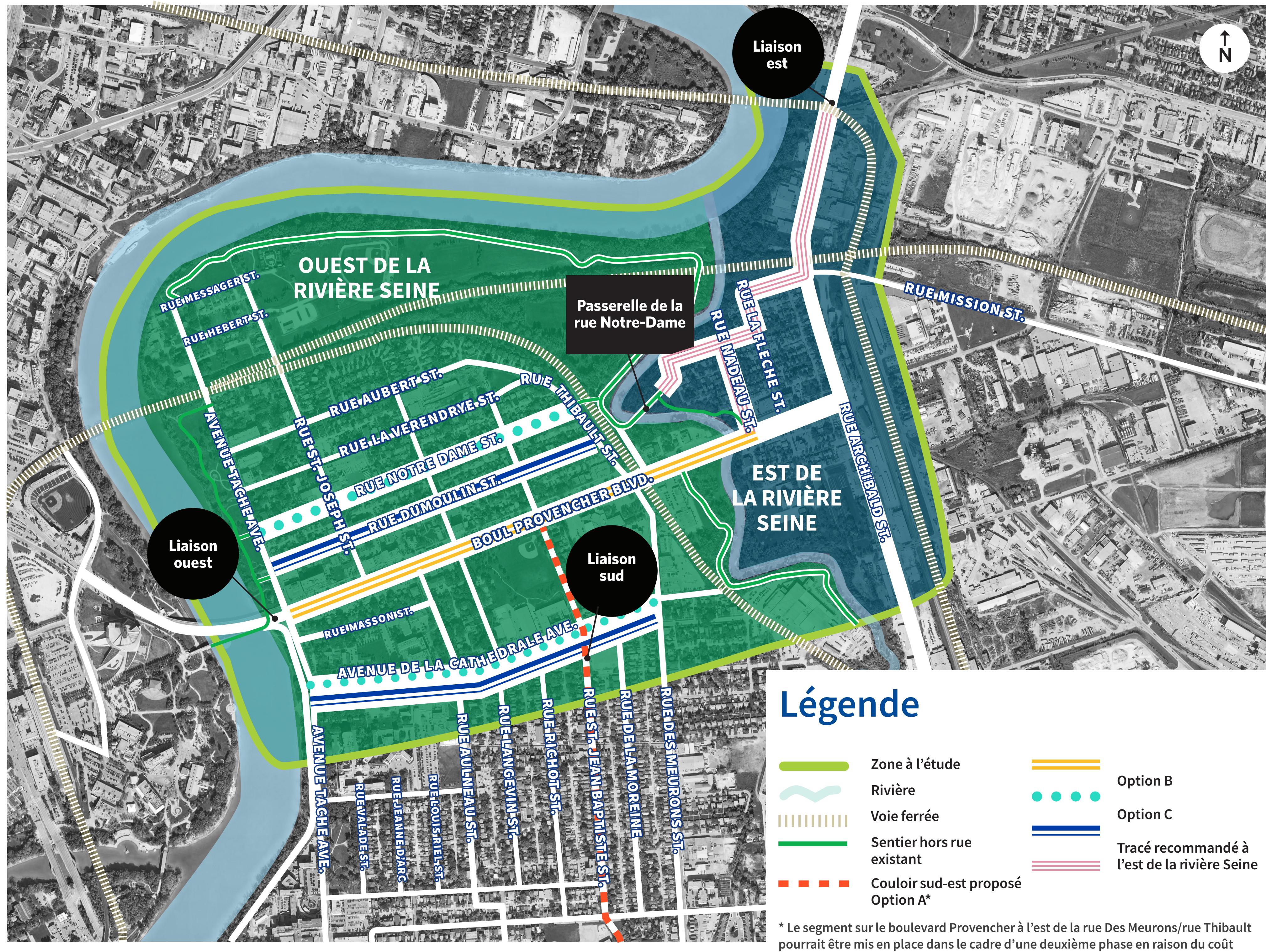
- Tenir compte des besoins de tous les usagers de la route et accueillir les usagers de tous âges et de toutes capacités
- Collaborer avec les intervenants et le public afin que les intentions et les limites du projet soient communiquées de manière claire
- Veiller à ce que les participants voient, dans la mesure du possible, leurs préoccupations, leurs souhaits et leurs besoins reflétés dans le projet final ou, dans le cas contraire, qu'ils en comprennent les raisons



# Échéancier



# Participation publique, phase 2 : ce que nous avons entendu



Dans le cadre de la phase 2 de la participation publique, nous avons sollicité des commentaires sur trois options de tracé possibles à l'ouest de la rivière Seine, et sur le seul tracé recommandé à l'est de la rivière Seine pour rejoindre la rue Archibald.

## Ce que nous avons entendu

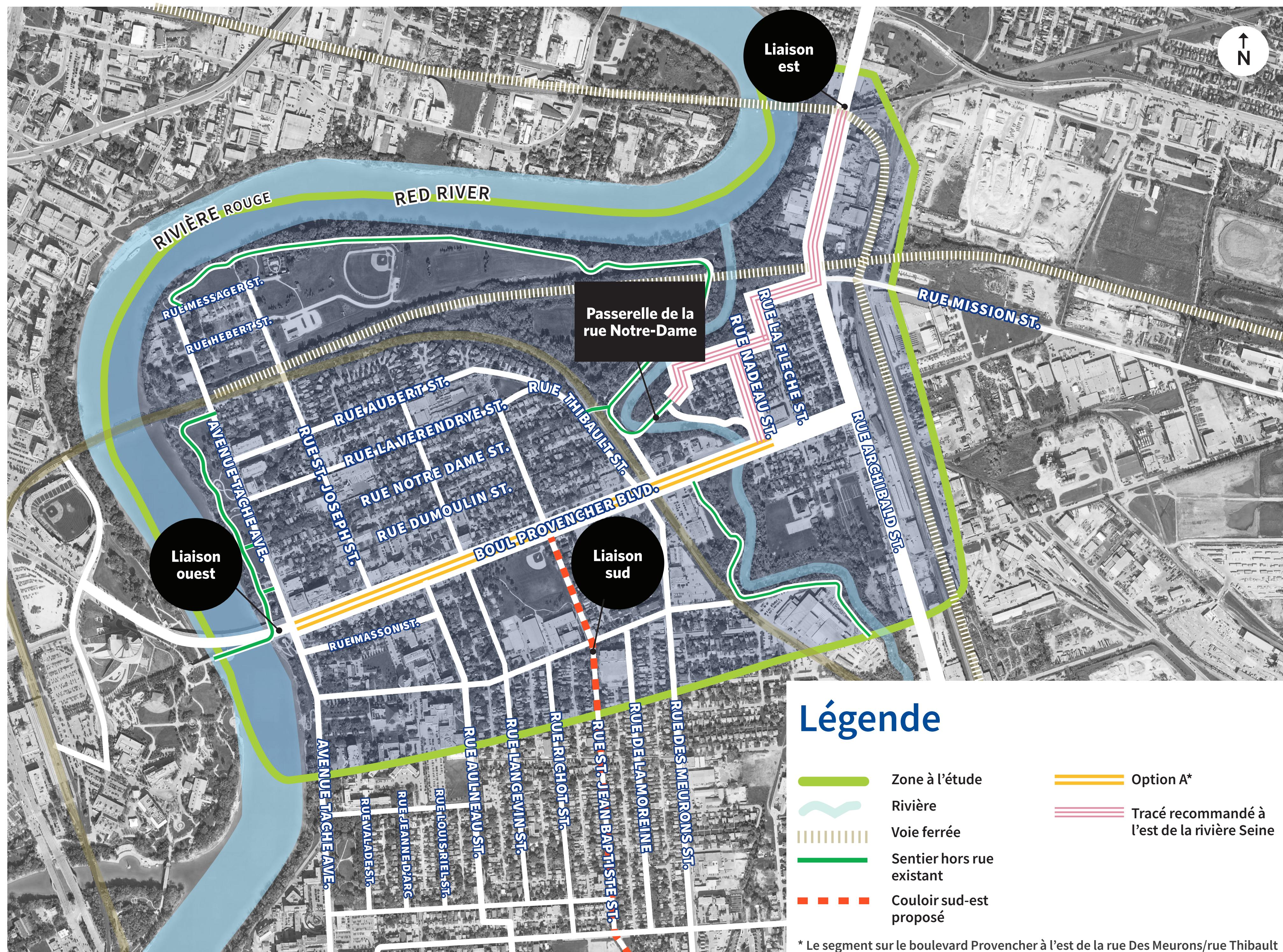
**77 %**

des répondants ont indiqué qu'ils préféraient l'option A : boulevard Provencher, étant donné qu'elle permettrait aux usagers de se rendre au centre-ville et d'en revenir en toute sécurité et aux cyclistes d'accéder aux destinations situées le long du boulevard Provencher.

Nous avons affiné cette option et la présentons maintenant comme notre conception recommandée.

# Tracé et conception proposés

## Boulevard Provencher



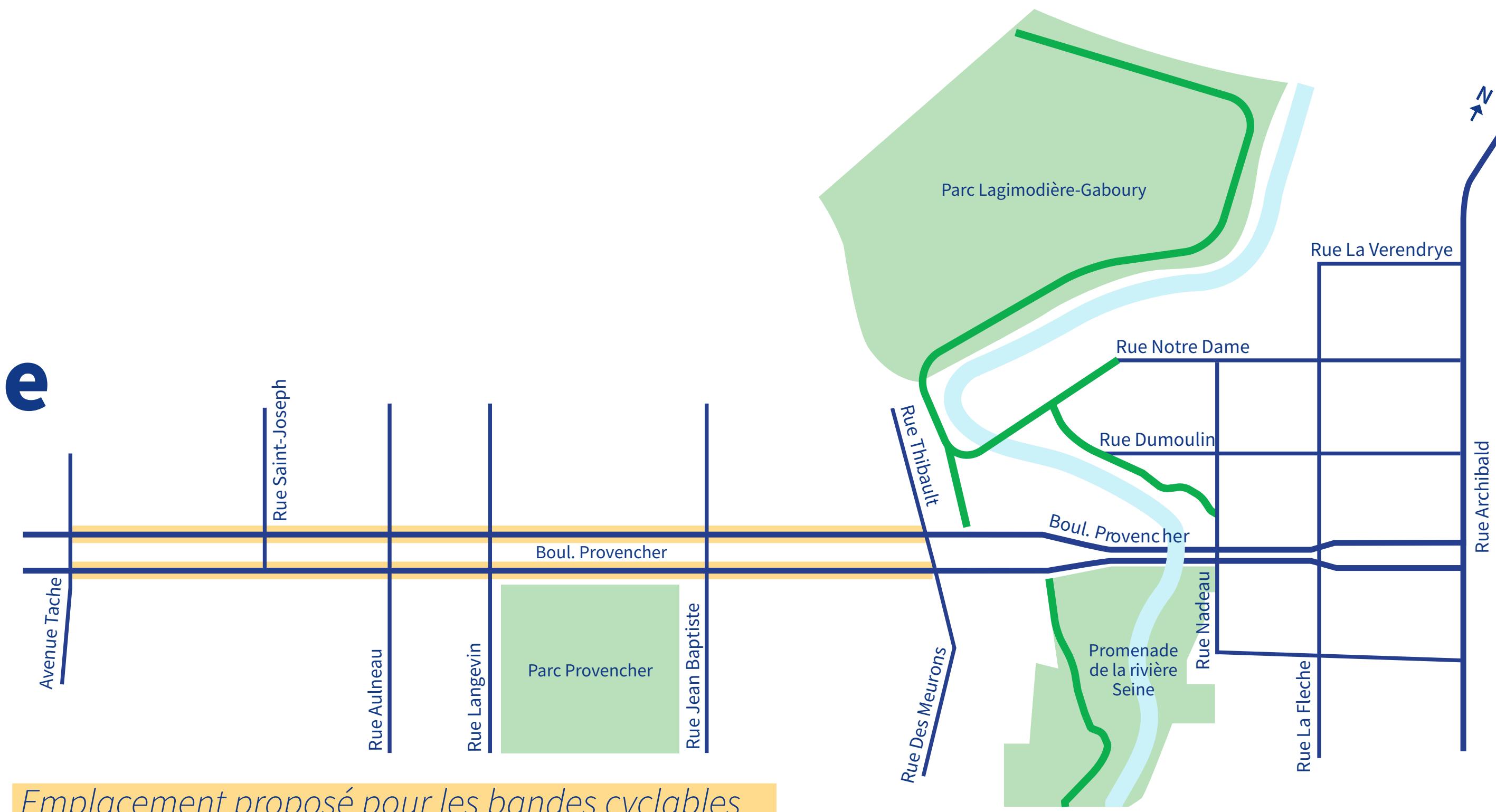
## Ce que nous avons entendu

- Voie la plus directe, avec un grand nombre de destinations commerciales et d'attractions
- Liaison directe avec les bandes cyclables existantes le long de l'Esplanade Riel et de la promenade Taché
- La protection des bandes cyclables procure un sentiment de sécurité face aux véhicules rapides et imposants qui circulent sur le boulevard Provencher

# Éléments de conception

## Bandes cyclables protégées à sens unique

Ces voies sur rue séparées physiquement sont destinées à la circulation à sens unique des vélos. Les cyclistes seraient physiquement séparés des véhicules par une bordure surélevée et la bande cyclable serait située derrière la voie de stationnement. Les cyclistes pourraient entrer et sortir aux intersections. La conception proposée prévoit une bande cyclable protégée à sens unique des deux côtés du boulevard Provencher, de l'avenue Taché à la rue Des Meurons.

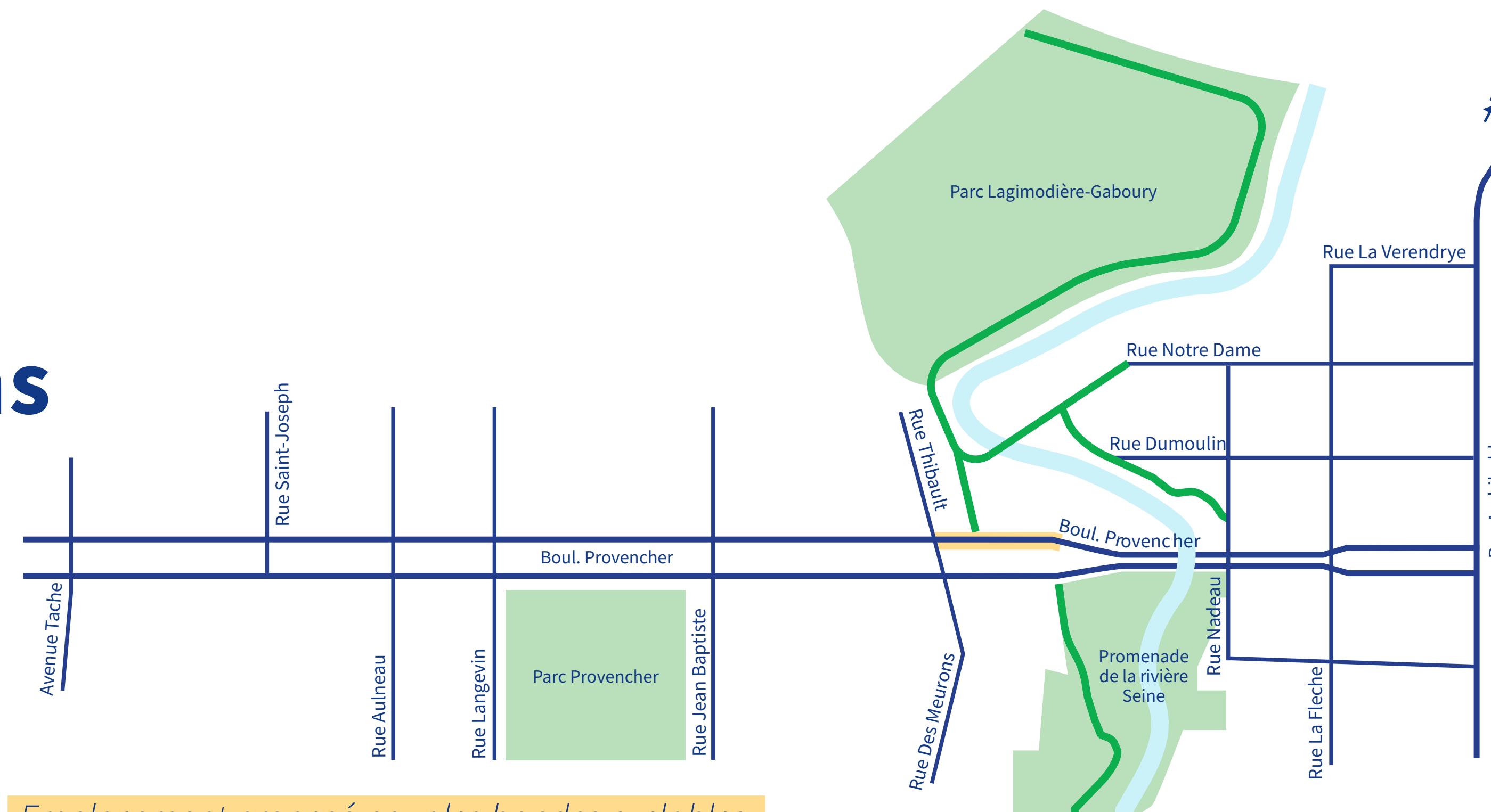


Coupe transversale des bandes cyclables protégées à sens unique sur le boulevard Provencher, en direction est.

# Éléments de conception

## Bandes cyclables protégées à double sens

Ces voies sur rue séparées physiquement sont destinées à la circulation des vélos dans les deux sens. Les cyclistes seraient physiquement séparés des véhicules, car la bande cyclable est surélevée. Les cyclistes pourraient entrer et sortir aux intersections et les véhicules ne pourraient pas accéder à la bande cyclable. La conception proposée prévoit des bandes cyclables protégées à double sens sur le côté nord du boulevard Provencher, de la rue Des Meurons jusqu'à la rivière Seine.

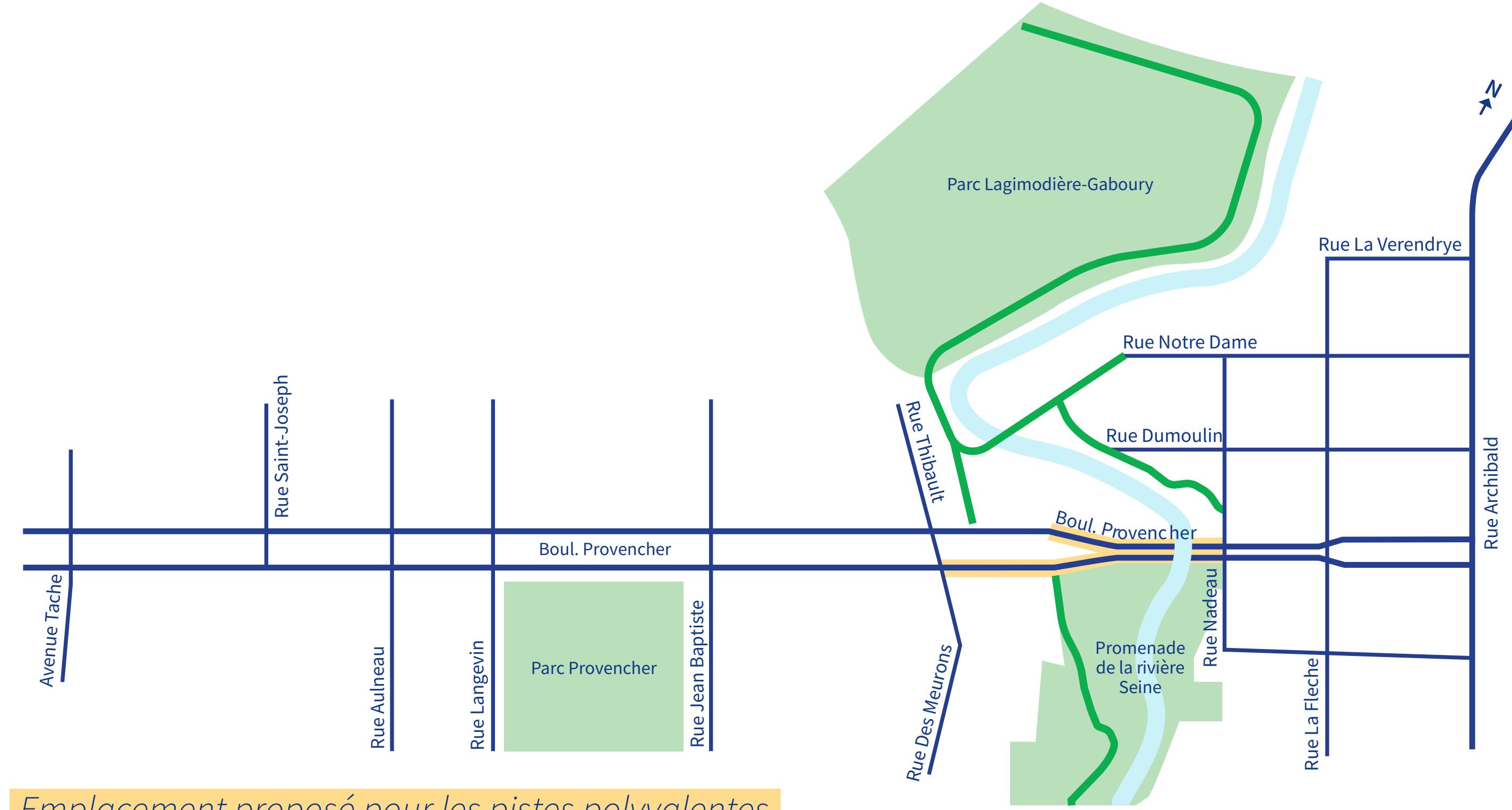


Coupe transversale des bandes cyclables protégées à double sens sur le boulevard Provencher, en direction est.

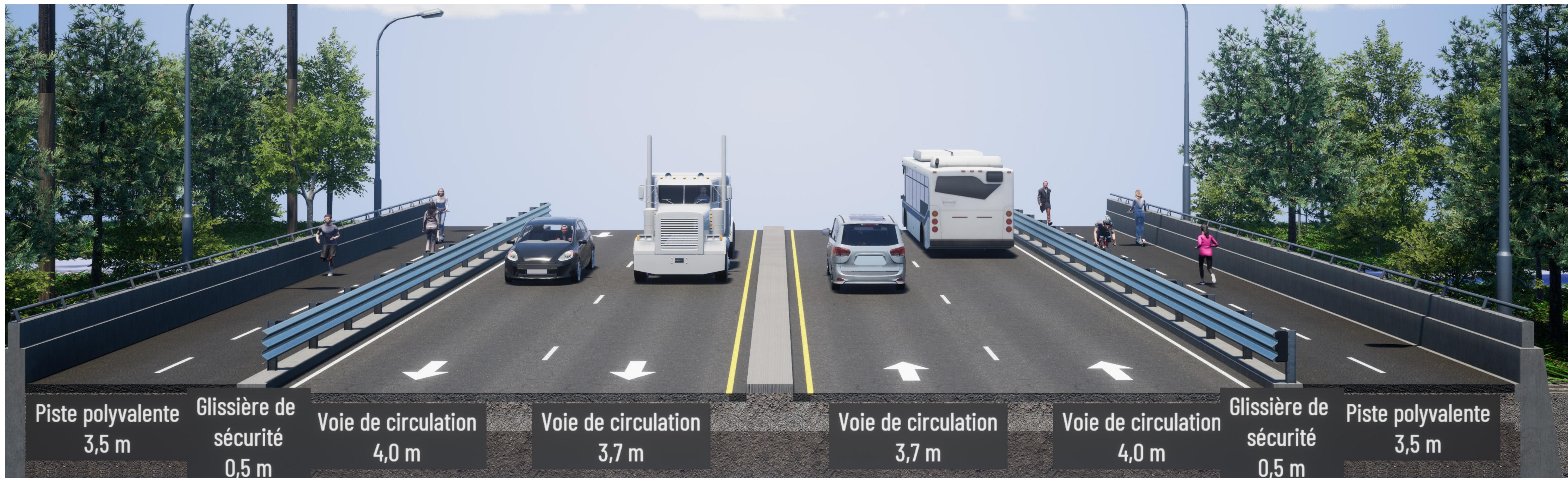
# Éléments de conception

## Pistes polyvalentes

Les pistes polyvalentes sont des itinéraires hors rue qui sont physiquement séparés des véhicules et qui longent les chaussées ou se trouvent à proximité de celles-ci. Ces pistes permettent des déplacements bidirectionnels. Elles sont partagées par les cyclistes et d'autres usagers non motorisés. La conception proposée prévoit une piste polyvalente sur le côté sud du boulevard Provencher, à l'est de la rue Des Meurons, et sur le côté nord du boulevard Provencher, au-dessus du pont de la rivière Seine.



Emplacement proposé pour les pistes polyvalentes



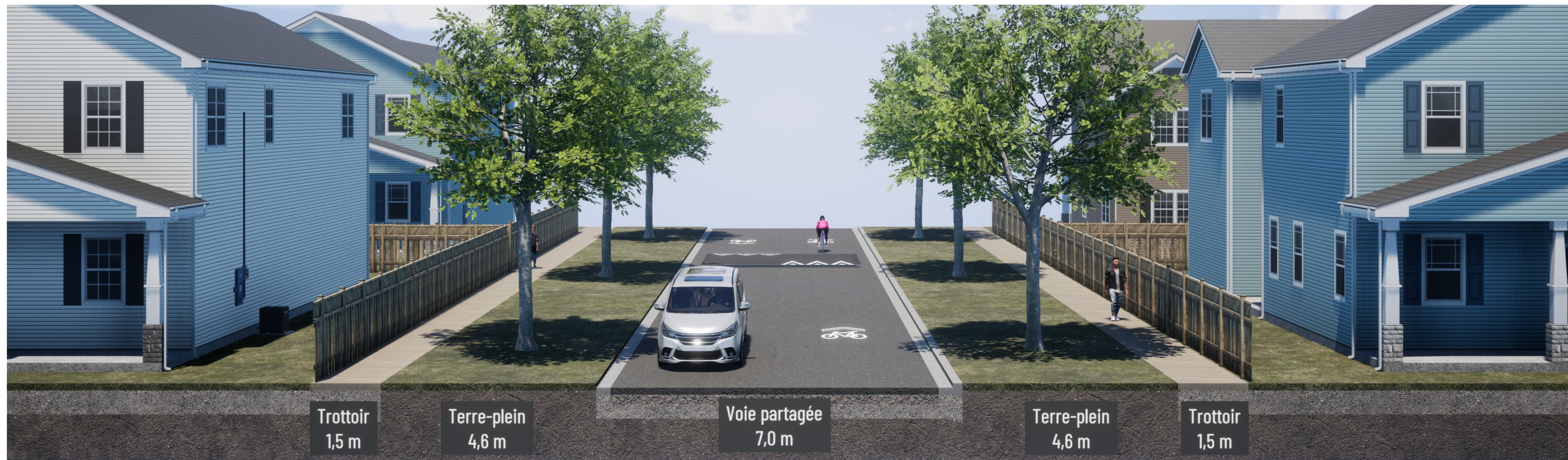
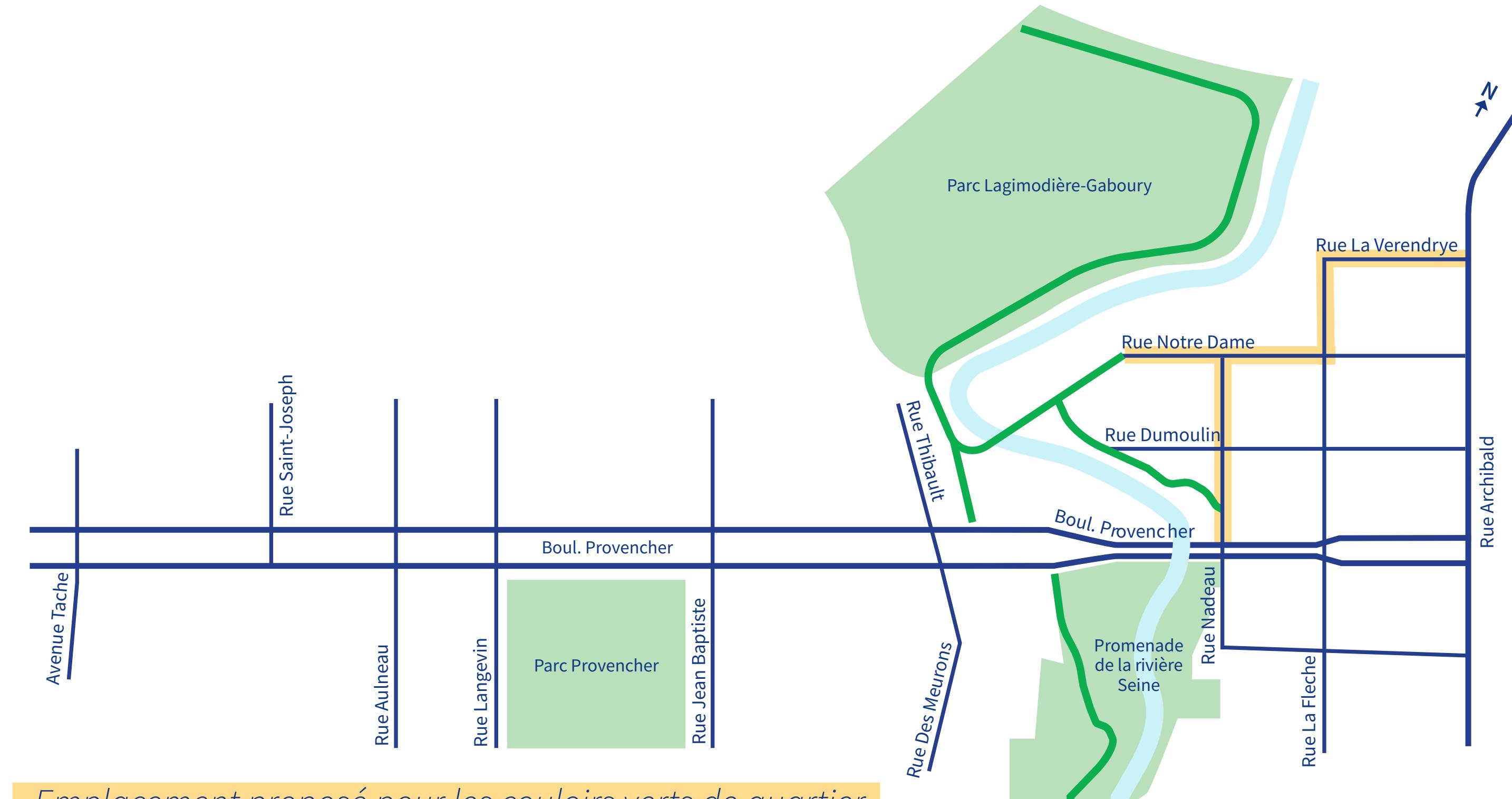
Coupe transversale de la piste polyvalente sur le boulevard Provencher, en direction est.

# Éléments de conception

## Couloirs verts de quartier

Les couloirs verts de quartier sont des itinéraires sur rue que les cyclistes et les piétons ainsi que les véhicules automobiles peuvent emprunter confortablement et en toute sécurité. Les couloirs verts de quartier comprennent souvent plusieurs aménagements tels que des panneaux, des feux pour cyclistes et des marques sur la chaussée, ainsi que des limites de vitesse strictes et d'autres mesures d'apaisement de la circulation.

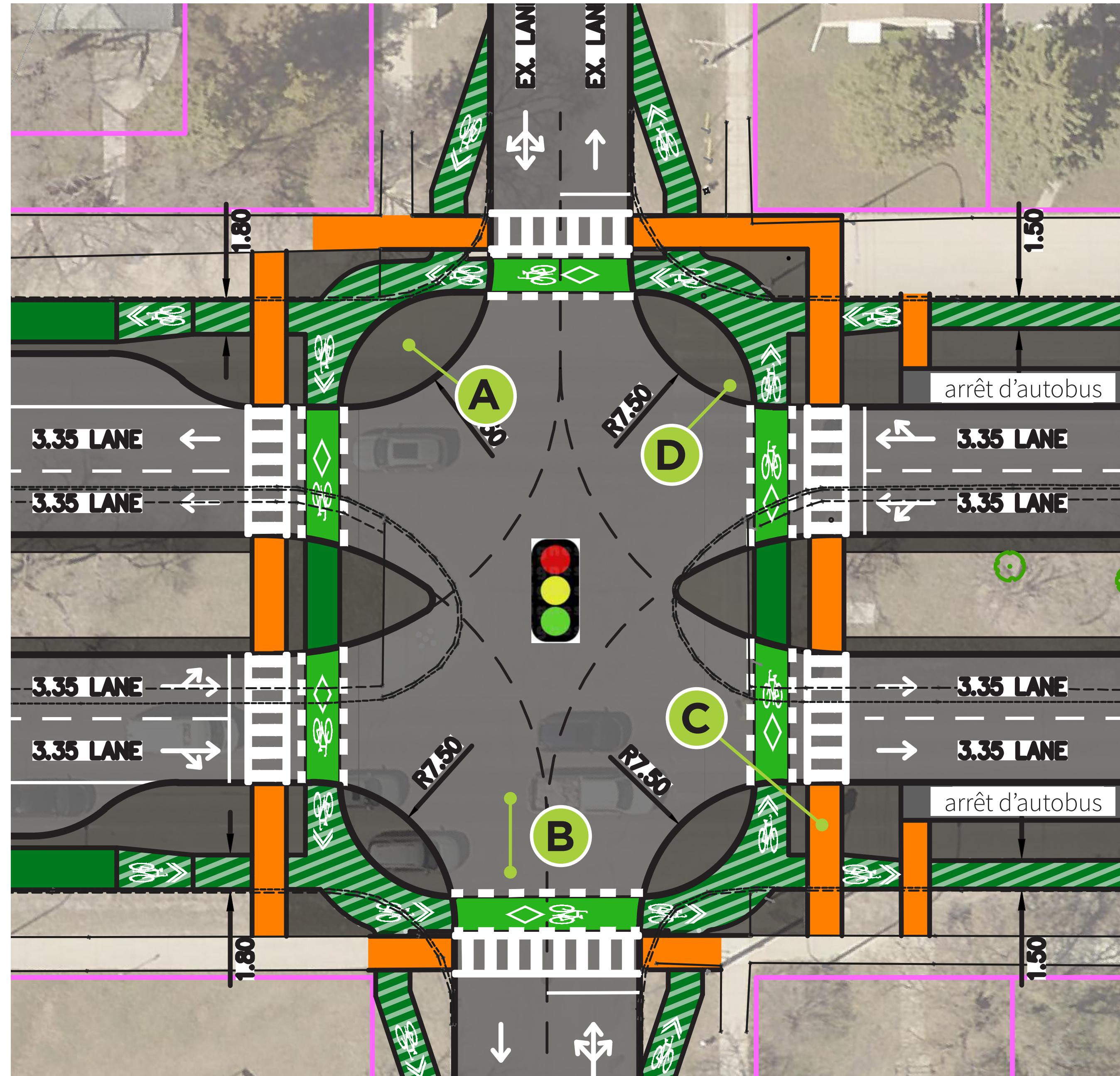
Des couloirs verts de quartier sont proposés sur les voies suivantes : rues Nadeau, Notre-Dame, La Flèche et La Vérendrye.



Coupe transversale du couloir vert de quartier sur la rue Nadeau, en direction nord

# Éléments de conception

## Intersections protégées



La conception proposée prévoit des intersections protégées sur le boulevard Provencher à la hauteur de l'avenue Taché, de la rue Saint-Joseph, de la rue Aulneau, de la rue Langevin, de la rue Saint-Jean-Baptiste et de la rue Des Meurons

- A** **Îlot d'angle surélevé** : assure une séparation physique entre les cyclistes et les véhicules qui tournent
- B** **Passage cycliste en retrait** : oblige les véhicules à terminer leur virage avant de croiser la route des cyclistes, ce qui améliore la visibilité pour les conducteurs et la sécurité des cyclistes
- C** **Passage piéton en plusieurs étapes** : offre un espace réservé aux piétons, réduit la distance à parcourir pour les piétons et permet de raccourcir les cycles des feux de circulation
- D** **Feu de signalisation pour les cyclistes** : guide les cyclistes traversant la rue et leur permet de bénéficier d'un feu vert précoce qui leur donne une longueur d'avance sur les automobilistes s'engageant dans le carrefour

# Éléments de conception

## Éléments assurant la sécurité aux intersections

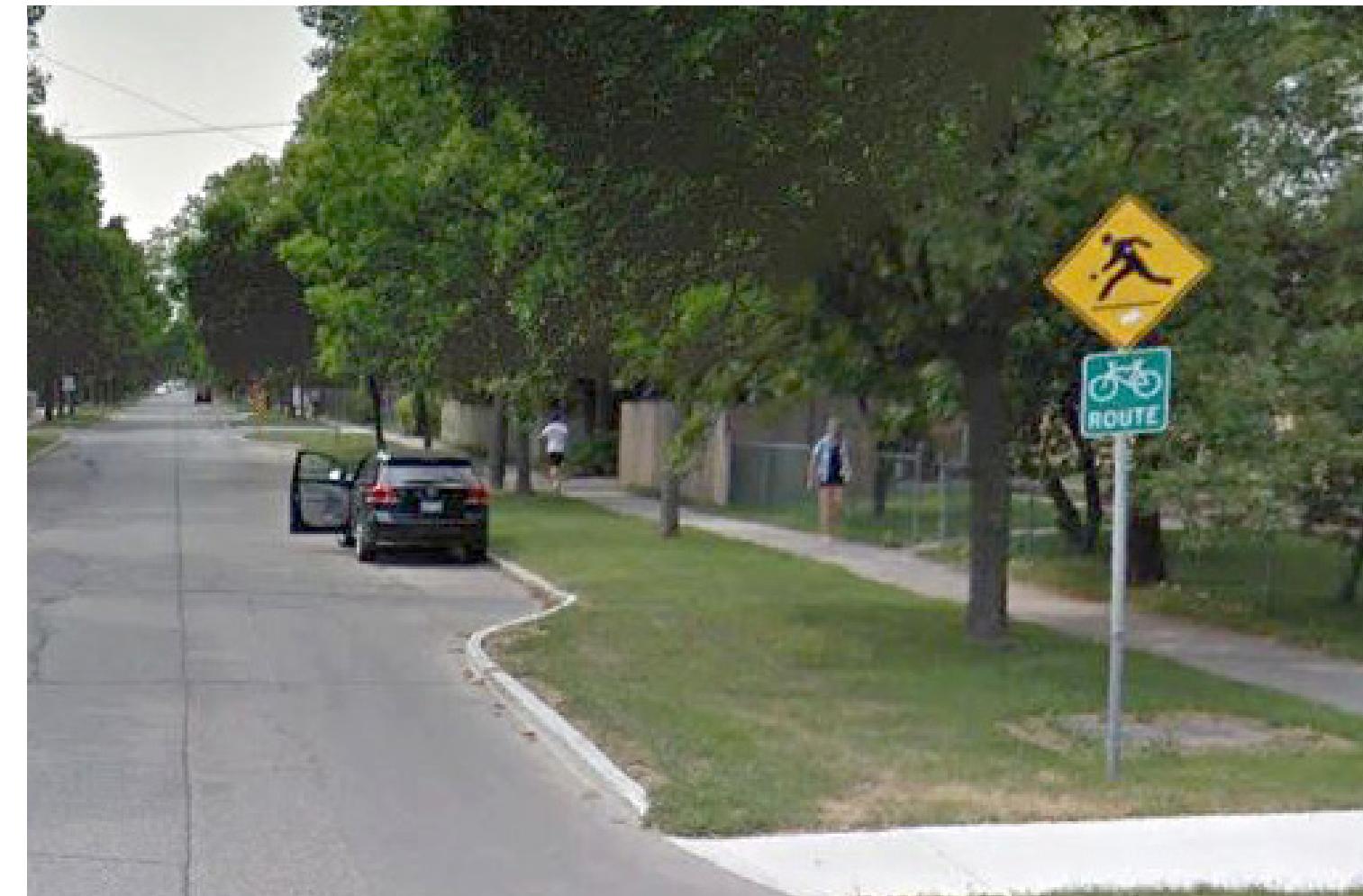
### Marquages au sol



Exemple de marquage à la peinture verte dans un grand carrefour

Des marquages au sol (à la peinture verte) seraient utilisés pour indiquer la voie réservée aux cyclistes dans les intersections et les voies d'accès. Ce type d'aménagement améliorerait la sécurité de l'intersection en augmentant la visibilité de la bande cyclable et en soulignant que les cyclistes ont la priorité dans ces zones.

### Avancées de trottoir



Exemple d'avancée de trottoir

Les avancées de trottoir réduisent la distance à parcourir pour les piétons et la vitesse des véhicules.

### Sas vélo pour virage en deux étapes



Exemple de sas vélo pour virage en deux étapes

Des sas vélo pour virage en deux étapes seraient aménagés aux intersections du boulevard Provencher et de la rue Nadeau et de la rue Archibald et de la rue Mission afin d'offrir un espace d'attente sûr aux cyclistes tournant à gauche.

### Bandes zébrées



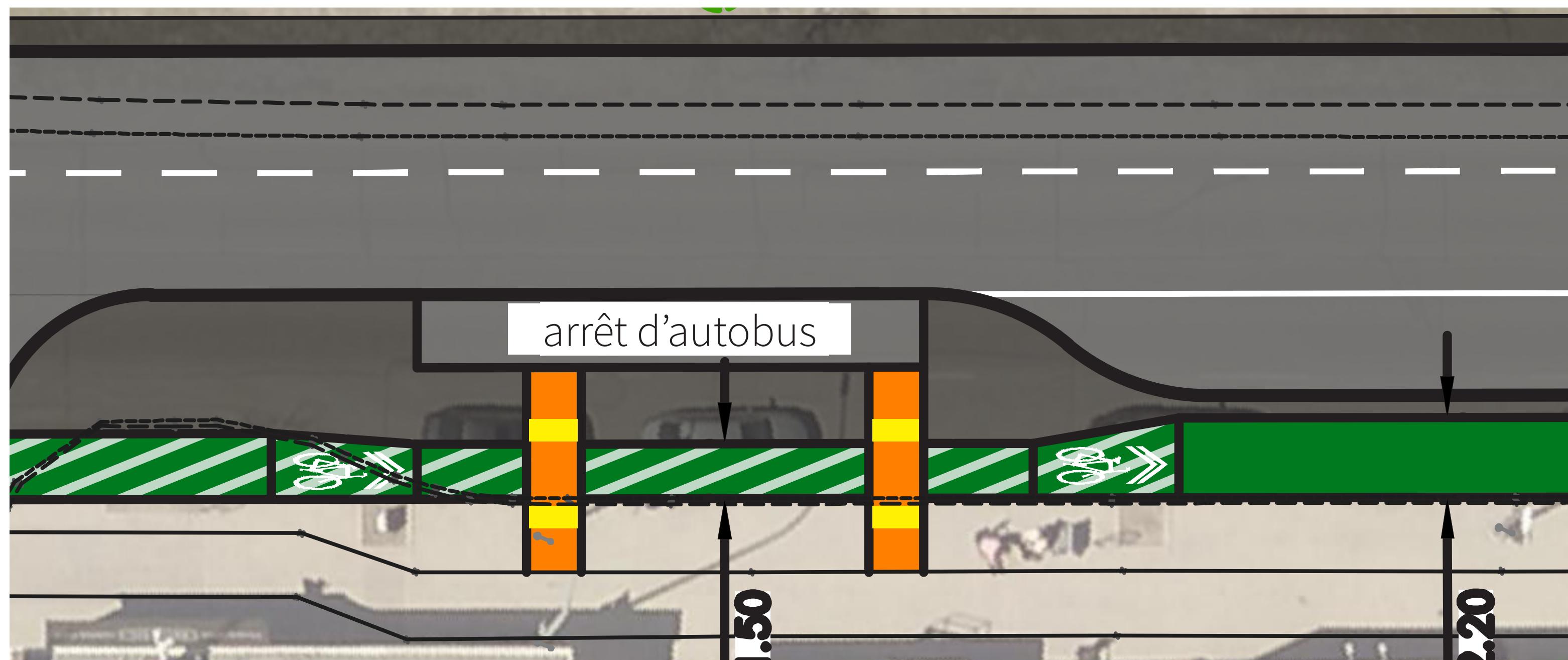
Exemple de bandes zébrées

Des marquages zébrés seraient ajoutés aux emplacements proposés pour les passages piétons afin d'en accroître la visibilité.

# Arrêts d'autobus

- La conception proposée prévoit des modifications aux arrêts d'autobus le long du boulevard Provencher afin de respecter le Plan directeur du transport en commun de Winnipeg.
- La conception proposée reprend les arrêts existants et prévoit de nouveaux arrêts d'autobus aux rues Taché, Aulneau, Saint-Jean-Baptiste et Nadeau.
- Les arrêts d'autobus prévoient un îlot d'autobus, où la bande cyclable s'élève au niveau du trottoir. Les piétons doivent la traverser pour accéder à l'arrêt. La bande cyclable se rétrécit à ces endroits afin d'inciter les cyclistes à ralentir.

## Îlots d'arrêt d'autobus



Exemple d'îlot d'arrêt d'autobus tiré de l'aménagement du boulevard Provencher proposé



Photo d'un îlot d'arrêt d'autobus à Winnipeg, sur l'avenue McDermot.

# Voies de stationnement et de chargement

- La conception proposée préserve les voies de stationnement et de chargement existantes sur les côtés nord et sud du boulevard Provencher entre l'avenue Taché et la rue Des Meurons.
- L'ajout d'une bande cyclable protégée à double sens sur le côté nord du boulevard Provencher entre la rue Des Meurons et la rivière Seine entraînerait la perte de huit places de stationnement sur rue.



## • Zones de chargement accessibles

- La conception proposée prévoit des emplacements pour des zones de chargement accessibles, établis à partir des données de fréquentation de Transit Plus.

# Arbres et aménagements

- L'ajout de bandes cyclables protégées sur le boulevard Provencher nécessiterait le rétrécissement du terre-plein central.
- La plupart des arbres du terre-plein central seraient conservés.
- Quatre arbres devraient être enlevés et le panneau « Bienvenue à Saint-Boniface » devrait être déplacé ou modifié en fonction de l'aménagement proposé.
- Des emplacements pour de nouveaux aménagements communautaires, notamment des aires de repos, de plantation et de stationnement pour vélos, sont prévus dans la conception proposée. L'objectif est d'améliorer l'expérience des piétons et des cyclistes dans cette zone.



# Amélioration des liaisons piétonnes et cyclistes

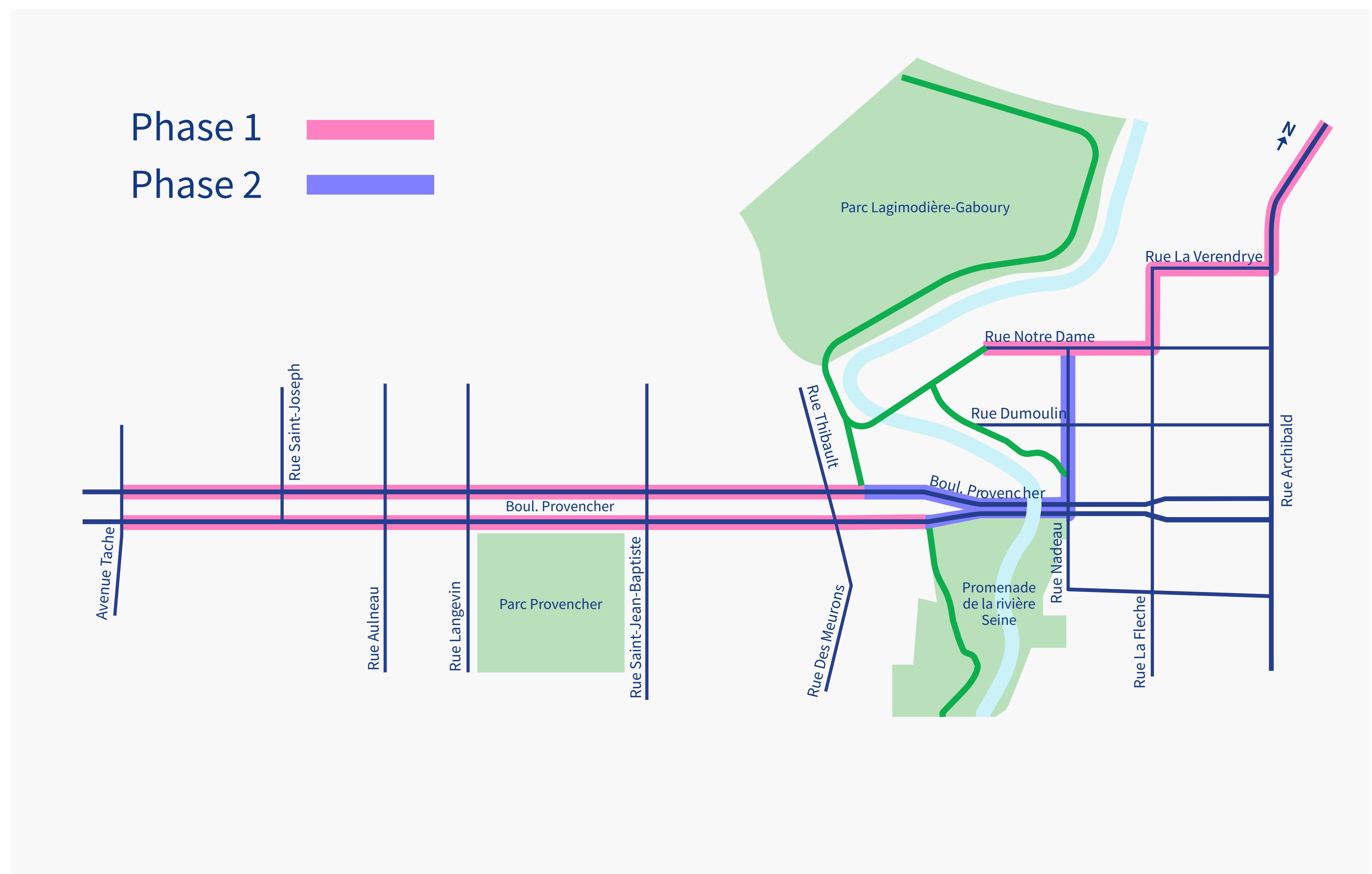
- Des bandes cyclables à double sens entre la rue Des Meurons et la rivière Seine faciliteraient la liaison avec le sentier du parc Lagimodière-Gaboury et le sentier de la promenade de la rivière Seine.
- De nouveaux passages piétons et cyclistes sur le côté ouest de l'avenue Taché faciliteraient la liaison avec la promenade Taché et le pont de l'Esplanade Riel.
- Des intersections protégées aux rues Aulneau et Saint-Jean-Baptiste, ainsi que des sas vélo pour virages en deux étapes à la rue Nadeau, permettraient aux cyclistes de se rendre en toute sécurité aux couloirs verts de quartier prévus.



# Phases d'aménagement

**Si le projet est approuvé, il sera réalisé en deux phases :**

- La phase 1 comprendrait la mise en œuvre de l'aménagement proposé sur le boulevard Provencher de l'avenue Taché au sentier du parc Lagimodière-Gaboury du côté nord et au sentier de la promenade de la rivière Seine du côté sud. Les cyclistes traverseraient le parc pour rejoindre la rive est de la rivière Seine et emprunteraient les couloirs verts de quartier proposés sur la rue Notre-Dame, la rue La Flèche et la rue La Vérendrye pour rejoindre la rue Archibald.
- La phase 2 comprendrait l'aménagement du reste du projet sur Provencher, depuis le parc Lagimodière-Gaboury et la promenade de la rivière Seine jusqu'à la rue Nadeau. Les cyclistes emprunteraient les couloirs verts de quartier proposés sur les rues Nadeau, Notre-Dame, La Flèche et La Vérendrye pour rejoindre la rue Archibald.



---

# Merci.

Nous vous remercions de votre présence et de votre participation à la conversation d'aujourd'hui sur le

## Projet « À pied, à vélo » de Saint-Boniface au centre-ville



En savoir plus :  
[winnipeg.ca/  
stbonifaceaucentreville](http://winnipeg.ca/stbonifaceaucentreville)



Veuillez remplir le questionnaire  
en ligne ou en personne, à la  
table d'accueil



Un rapport sur la participation  
publique sera mis en ligne à la  
fin du projet

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Meagan Boles  
204-477-6650 ou [meagan.boles@wsp.com](mailto:meagan.boles@wsp.com)